

La nouvelle, rendue officielle à Ottawa par le ministre lui-même, et à Calgary, par M. Charles Hetherington, président de la société *Panarctic Oils Ltd.*, mentionne que deux des nouveaux gisements pétrolifères ont été trouvés au cours de la fin de semaine du 22 avril: l'un, au puits Tenneco et al. Thor P-38 situé sur l'île Ellef Ringnes, à proximité de l'endroit où la société vient de repérer des nappes de gaz naturel; et l'autre, au puits Romulus C-42, sur l'île Ellesmere. La semaine dernière, faisant suite à la première découverte de pétrole brut dans les îles de l'Arctique, le 24 février, de nouveaux échantillons étaient extraits du puits Romulus C-42.

Au puits Thor, un forage d'essai à 3,870 pieds a fait jaillir à la surface du pétrole de 40 degrés de densité A P I. La poursuite du forage a démontré que le filon pourrait bien n'être pas assez important pour donner lieu à une exploitation commerciale. Le puits est situé sur des concessions appartenant entièrement à la société *Panarctic*.

Au puits Romulus, un forage à 9,000 pieds, a ramené du gaz à la surface, avec une récupération, à partir de 1,325 pieds, de pétrole léger ou condensé de 48 degrés de densité A P I. Durant la fin de semaine, un autre forage, cette fois exécuté à 10,142 pieds dans une couche géologique plus profonde, a ramené du gaz avec une récupération, à partir de 510 pieds, de pétrole léger ou condensé de 54 degrés de densité A P I.

Ces récupérations d'hydrocarbures liquides suivent de près la première découverte de pétrole brut dans les îles de l'Arctique; celle-ci avait été faite à une profondeur de 3,425 pieds, dans le puits Romulus C-42.

Commentant ces récents développements, Monsieur Hetherington a qualifié de "significatives" les découvertes de pétrole brut près de l'île Ellef Ringnes, dans le bassin Sverdrup, de même que sur l'île Ellesmere dans l'est de l'Arctique.

Même si ces nouveaux gisements sont distants de quelque 300 milles, leur découverte servira, selon M. Hetherington à stimuler la recherche de pétrole à travers toute la région du bassin Sverdrup. Il a ajouté que l'affluence d'hydrocarbures à plusieurs niveaux dans le puits Romulus fournissait des indications favorables pour de larges secteurs de l'île Ellesmere.

CONFÉRENCE DE L'ONU SUR L'ENVIRONNEMENT

Le ministre de l'Environnement et des Pêches, M. Jack Davis, dirigera la délégation canadienne à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain qui doit se tenir à Stockholm du 5 au 16 juin.

La Conférence de Stockholm, à laquelle plus d'une centaine d'États envoient des représentants, est la première réunion intergouvernementale de grande envergure qui s'occupe de la gamme entière des problèmes environnementaux. Elle a été consti-

tuée par l'Assemblée générale en décembre 1969, et a reçu le mandat suivant: "fournir une structure pour l'étude détaillée, dans le cadre des Nations Unies, des problèmes du milieu humain afin d'attirer l'attention des gouvernements et de l'opinion publique sur l'importance et le caractère urgent de cette question, et d'identifier les aspects du problème qui ne peuvent être résolus qu'au moyen d'une coopération et d'une entente internationale."

Le vice-président de la délégation canadienne sera M. Alan Macnaughton, sénateur. Les autres délégués seront le Dr Victor Goldbloom, ministre responsable de la qualité de l'Environnement du Québec; M. William Yurko, ministre de l'Environnement de l'Alberta; M. Eymard Corbin, député, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement; et M. Paul Tremblay, sous-secrétaire d'État associé aux Affaires extérieures. Les délégués suppléants sont M. Edward Schreyer, premier ministre du Manitoba; M. Glen Bagnell, ministre des Mines de la Nouvelle-Écosse; M. G.W.M. Cockburn, ministre des Pêches et de l'Environnement du Nouveau-Brunswick; M. William C. Doody, ministre des Mines, de l'Agriculture et des Ressources de Terre-Neuve; et M. R.F. Shaw, sous-ministre de l'Environnement.

La délégation sera aidée par des conseillers des services fédéraux et provinciaux et par les représentants suivants d'organisations non-gouvernementales canadiennes: M. James MacDonald, Congrès canadien du Travail; M. George Manuel, Fraternité indienne nationale; M. David McCreery, Conférence nationale de la jeunesse; Mlle C.N. Norminton, Fédération canadienne de l'Agriculture; et M. Louis Renzoni, Association des Mines du Canada.

L'IMPORTATION DE BOVINS D'AUSTRALIE

Le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, a annoncé l'attribution de permis d'importation de bovins australiens en faveur de 75 postulants.

Les permis ont été expédiés aujourd'hui par la poste à chacun de ceux qui en ont fait la demande et répondent aux conditions requises. Il s'agit de la première importation au Canada de bovins en provenance d'Australie.

On a alloué aux détenteurs de permis l'une des trois dates suivantes d'expédition: juillet 1972, novembre 1972 et mars 1973. En fait, les dates allouées se conformeront à l'ordre de réception des demandes.

Les bovins importés seront transportés par avion et logés dans les installations de quarantaine de l'aéroport international d'Edmonton, de Leduc (Alberta).

Les bovins seront soumis à une première quarantaine en Australie et à une deuxième d'au moins 90 jours, lors de leur arrivée à Edmonton. Pourvu qu'ils répondent aux conditions sanitaires requises, ils seront alors dirigés vers leur propriétaire.